
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 29 avril 2016

Les tpg ont reçu la distinction de « partenaire idéal » de la part de l'HEPIA !

L'HEPIA – Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève – a décerné aux Transports publics genevois la distinction de « partenaire idéal », dans le cadre de leurs multiples collaborations, hier soir à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'événement « Frontières et urbanité » organisé par la HES-SO de Genève.

Partenaires de longue date, les tpg ont eu l'occasion de collaborer avec HEPIA sur divers sujets dans le domaine de la mobilité : mise en place de l'éco-conduite aux tpg – développement de techniques de conduite basées sur l'anticipation et la souplesse, mesures y relatives et mise en application par les conductrices et conducteurs tpg, travaux de recherche dans le domaine de l'efficacité énergétique, particulièrement pour le mode tramway ou encore projet TOSA (modélisation des parcours, design des stations). Par cette distinction, l'HEPIA a reconnu l'excellente collaboration avec les tpg : confiance réciproque, contacts humains de qualité, transferts de technologies et valeurs communes ont été particulièrement relevés.

Les tpg sont très honorés d'avoir été choisis par l'HEPIA pour représenter le partenaire idéal dans le domaine de la collaboration scientifique dévolue, dans ce cas précis, à la recherche de solutions durables pour le développement des transports publics. Ils se réjouissent, eux aussi, de pouvoir collaborer avec un partenaire local aussi pointu à l'heure où se dessine le futur de la mobilité dans la région genevoise.

L'entreprise remercie l'HEPIA pour sa confiance, sa reconnaissance et cette distinction.

Contact :

Thierry Wagenknecht, directeur Technique

en contactant Isabel Pereira, attachée de presse, T +41 22 308 35 29, pereira.i@tpg.ch

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'État de Genève.